

**Compte-rendu
CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2014**

Tous les membres sont présents.

Information comptable

Le maire communique à l'assemblée les différents documents comptables adoptés en conseil municipal du 28 février 2014 : comptes administratifs 2013, budgets primitifs 2014, emprunts en cours, investissements, etc...

Vote des 4 taxes

Les membres prennent connaissance de l'état notifié des taux des taxes communales 2014.
Le maire demande à l'assemblée de se prononcer sur une augmentation de 0.5 % des taux.
A l'unanimité, les membres du conseil municipal fixent les taux d'imposition comme suit : taxe habitation 10.78 %, taxe foncier bâti 13.12 %, taxe foncier non bâti 24.62 %, CFE 12.74 %

Désignation des représentants au sein des commissions de Cuiseaux Intercom'

Le maire informe l'assemblée des règles de représentation de chaque commune au sein de Cuiseaux Intercom', il indique qu'il convient de désigner un représentant titulaire par commune et par commission.

Pas de suppléant à désigner, en cas d'absence du titulaire, celui-ci se fera remplacer par un conseiller municipal de son choix.

Ont été désignés :

Economie, aménagement de l'espace (Scot, tourisme) :	Michel FAVRE
Patrimoine communautaire (travaux sur patrimoine et eau potable) :	Jacky MALIN
Administration générale et finances :	Françoise PELGRIN
Affaires scolaires :	Aurélie GAMBÉY
Environnement (cours d'eau, randonnées, Ddémarche) :	Magali PELLETIER
Affaires sociales :	Jean-Luc VILLEMAIRE
Sports et loisirs :	Romain JUILLARD
Affaires culturelles :	Maryline BUSI
Voirie et accessibilité :	Jean-Pierre FERRIER

Tarifs location des salles des fêtes

Après études et comparatifs des locations pratiquées dans les localités voisines, les membres fixent les tarifs de location des salles comme suit :

Location pour un week-end

Habitants Dommartin : 250 €

Habitants et associations extérieures : 400 €

Association de Dommartin : 1^{ère} location gratuite, puis 100 € la location

Participation à fluides : 40 € du 1^{er} avril au 15 octobre et 80 € du 16 octobre au 31 mars

Forfait vaisselle : 30 € pour 100 personnes, puis 15 € par tranche de 50 personnes

Caution : 400 € pour la location, 150 € pour le nettoyage (les parties cuisines, WC devront être impeccables – balayage, lavage des sols, des matériels et appareils)

Une assurance responsabilité civile sera exigée

Un règlement de location des salles sera établi et donné à chaque location.

Le maire est chargé de rencontrer le président du Club de l'Amitié pour déterminer les conditions d'occupation par cette association.

Indemnités de fonction maire et adjoints

Le maire explique à l'assemblée les modalités de versement des indemnités de fonction dûes au maire, ainsi que les indemnités de fonction dûes aux adjoints ayant délégation et propose de rester sur les taux d'indemnité versés à la précédente municipalité, soit : 25 % de l'indice brut 1015 mensuel pour le maire et 30 % de l'indemnité mensuelle du maire pour les adjoints.

Les membres approuvent à l'unanimité.

Bureau des élections du 25 mai

De 8 H 00 à 11 H 00 : Michel FAVRE, Jean-Pierre FERRIER, Romain JUILLARD

Suppléant éventuel : Laurent CUROT

DE 11 H 00 à 14 H 00 : Aurélie GAMBÉY, Françoise PELGRIN, Magali PELLETIER

Suppléant éventuel : Christophe TABOURET

DE 14 H 00 à 18 H 00 : Jean-Luc VILLEMAIRE, Maryline BUSI, Cathy DARNAND

Suppléant éventuel : Pascal GAUTHERON

Point sur travaux de la salle des fêtes

Michel FAVRE donne information sur l'avancement des travaux des salles des fêtes qui devraient sans doute être terminés vers le 12 juillet.

Les travaux concernant la noue ont été refusés par la commune. Une proposition de travaux concernant une nouvelle noue sera faite.

Le bungalow pourra être rendu à la société de location sans doute fin avril.

Enfouissement des réseaux de France Télécom

Le maire informe que les travaux d'enfouissement devraient être réalisés fin avril /début mai.

Désignation délégué CNAS

Monsieur Jean-Luc VILLEMAIRE est élu délégué représentant les élus au Comité National d'Actions Sociales.

Rythmes scolaires

Aurélie GAMBÉY donne compte-rendu du dépouillement des questionnaires rendus par les familles concernant la garderie Dommartin/Condal, 100 questionnaires ont été rendus sur 111 enfants concernés.

Une visite de la garderie périscolaire sera organisée pour lister les besoins nécessaires aux activités des enfants à la rentrée de septembre.

Un mail sera adressé aux collectivités voisines afin de déterminer un tarif commun.

Le questionnaire relatif aux rythmes scolaires reçu de l'AMF sera retourné en concertation avec Cuiseaux Intercom'.

Cérémonie du 08 mai

Elle aura lieu le jeudi 08 mai à 11 H 00 – Rassemblement sur le petit parking devant l'école.

Matériels

Les membres décident l'achat d'un désherbeur thermique chez Force Verte : coût 582 € TTC

Jacky MALIN soumet à l'assemblée trois devis pour le remplacement de la débroussailleuse, les membres de l'assemblée donnent délégation au maire pour la décision finale d'achat de ce matériel

Il est décidé de vendre différents matériels suite aux travaux des salles des fêtes : fenêtres, porte, meuble de rangement inox et chambre froide. Le règlement de vente ainsi que l'estimation des matériels sont décidés par l'assemblée.

D'autre part, les membres :

- décident de faire intervenir la commission chemins suite à la réception d'une réclamation d'un particulier ;
- prennent connaissance du bilan des heures effectuées avec le matériel communal ;
- sont informés de diverses invitations à réunions ;
- sont informés de la vente d'un logement par l'OPAC ainsi que de la mise en vente du fonds de l'épicerie.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 16 mai à 19 h 00 en raison de la présentation par le Cabinet TOPOS du PLU en cours.

Le 19 avril 2014

Jean-Luc VILLEMAIRE